

AR Prefecture

063-216303537-20260123-2026-01-03-DE
Reçu le 26/01/2026
Publié le 26/01/2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice 10
- présents 08
- votants 08
- absents 02
- exclus 0

L'an Deux Mil vingt-six, le 23 janvier à 20 h 30 Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation : 19 janvier 2026
Date d'affichage : 19 janvier 2026

Présents : CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents : BLANC-PAGET Paule, BLANCHARD Pierre

a été nommé secrétaire : VOISSET Yvette

Délibération 03 - 2026

Objet : investissement Budget Général

Madame le Maire rappelle que par son article L.1612-1 le CGCT prévoit que "jusqu'à l'adoption du budget et jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts à l'exercice précédent" non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Montant budgétisé – dépenses d'investissement 2025 : 296 816.00 €
(hors chapitre 16 "Remboursement d'emprunt")

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 2 066.33 € (< 74 204.00 €)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager cette procédure dans le cadre des crédits suivants :

Imputation 2041482 – participation achat de la chaudière du stade de football de St Germain l'Herm / le Vernet Chaméane

Emetteur de la créance : commune Le Vernet-Chaméane

Délibération du 19 septembre 2025 n° 32B-2025

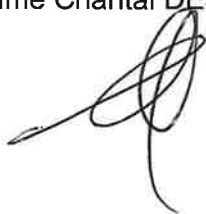
Montant : 2 066.33 euros

Pour extrait conforme

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 26 janvier 2026
et publication ou notification du 26 janvier 2026

Le Maire
Mme Chantal DESGEORGES



Le Secrétaire
Mme Yvette VOISSET

